Pays Vallée de la Sarthe

Pays Vallée de La Sarthe :
« Enjeux eau, PCAET et PAAT »

Webinaire Ideal CO

Le 2 février 2023

Pays Vallée de la Sarthe

Le Pays Vallée de la Sarthe

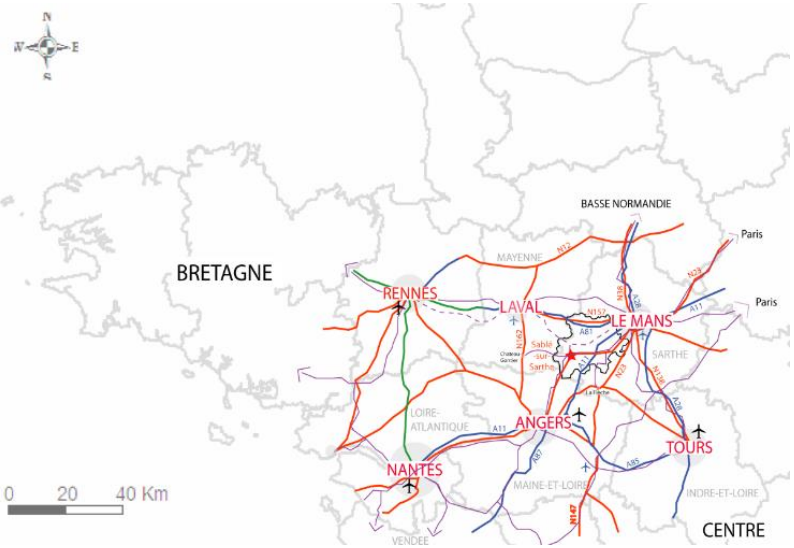

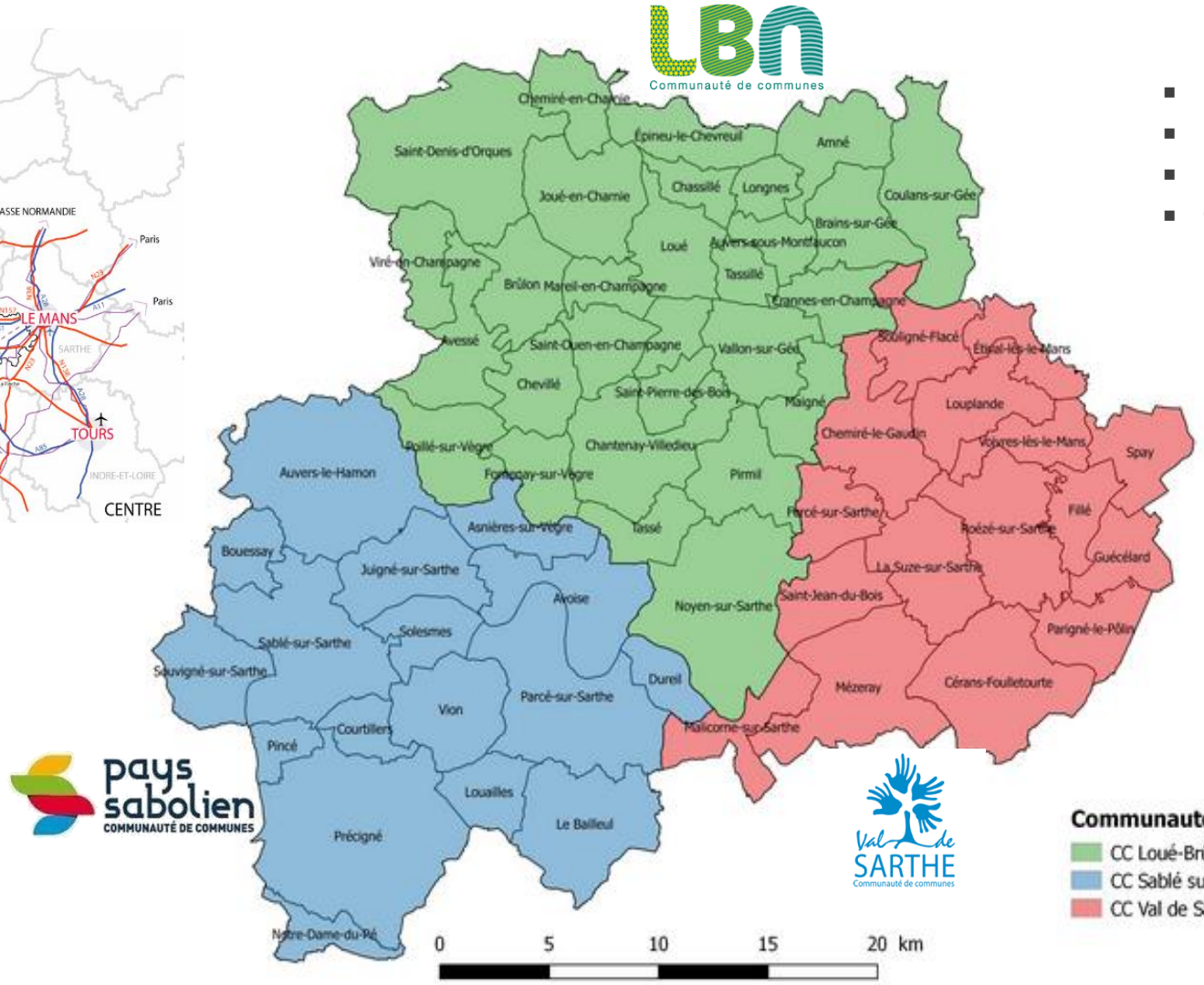

- 3 CDC, 62 communes
- 79 000 habitants
- 111 500 ha, 62% SAU (5% en bio)
- 995 chefs d'exploitation agricoles

Documents stratégiques :

- ✓ SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
- ✓ PCAET : Plan Climat Air Energie territorial, dont PAAT : Programme Agricole et alimentaire Territorial

Plan Climat Air Energie Territorial
PCAET

Le PCAET est un outil opérationnel pour mettre en œuvre la transition énergétique localement. Il s'agit d'un plan d'actions concret visant à :

- Réduire nos consommations d'énergie
- Développer les énergies renouvelables (ENR), comme le solaire, le bois énergie…
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités
- Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien
- Adapter le territoire aux changements climatiques que nous percevons déjà

- **Arrêt de projet le 17 février 2020**
- **Un programme avec 8 axes de travail à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe, et décliné à l'échelle des 3 communautés de communes**

Pays Vallée de la Sarthe

Plan Climat Air Energie Territorial PCAET

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION FINALE D'ENERGIE PAR SECTEUR EN 2016

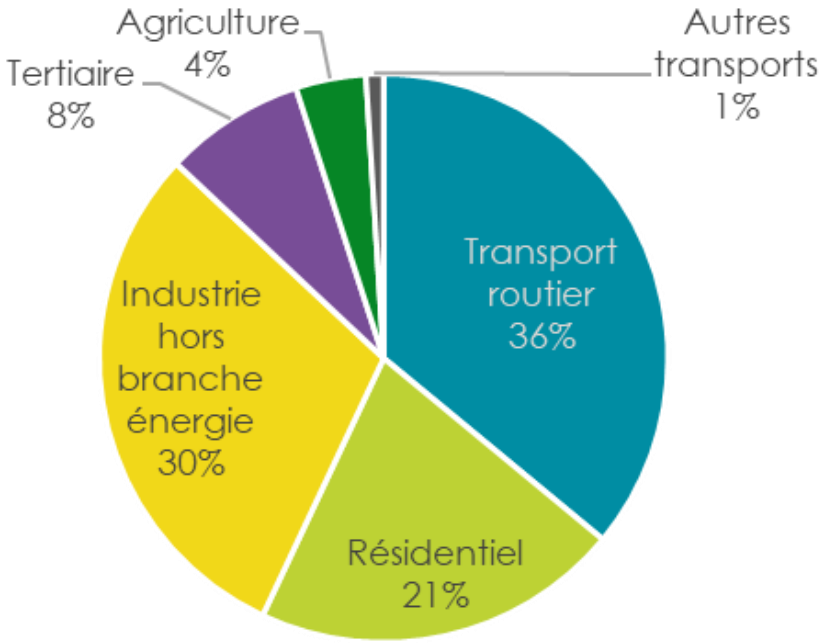

Les consommations d'énergie par les habitants, entreprises et collectivités du territoire élèvent la facture territoriale annuelle nette à **243 millions d'euros** (2016).

Chaque année, 2 765 GWh d'énergie sont consommés (2016)
soit environ 35,4 MWh par habitant (24,4MWh/hab au niveau régional)

Plan Climat Air Energie Territorial
PCAET

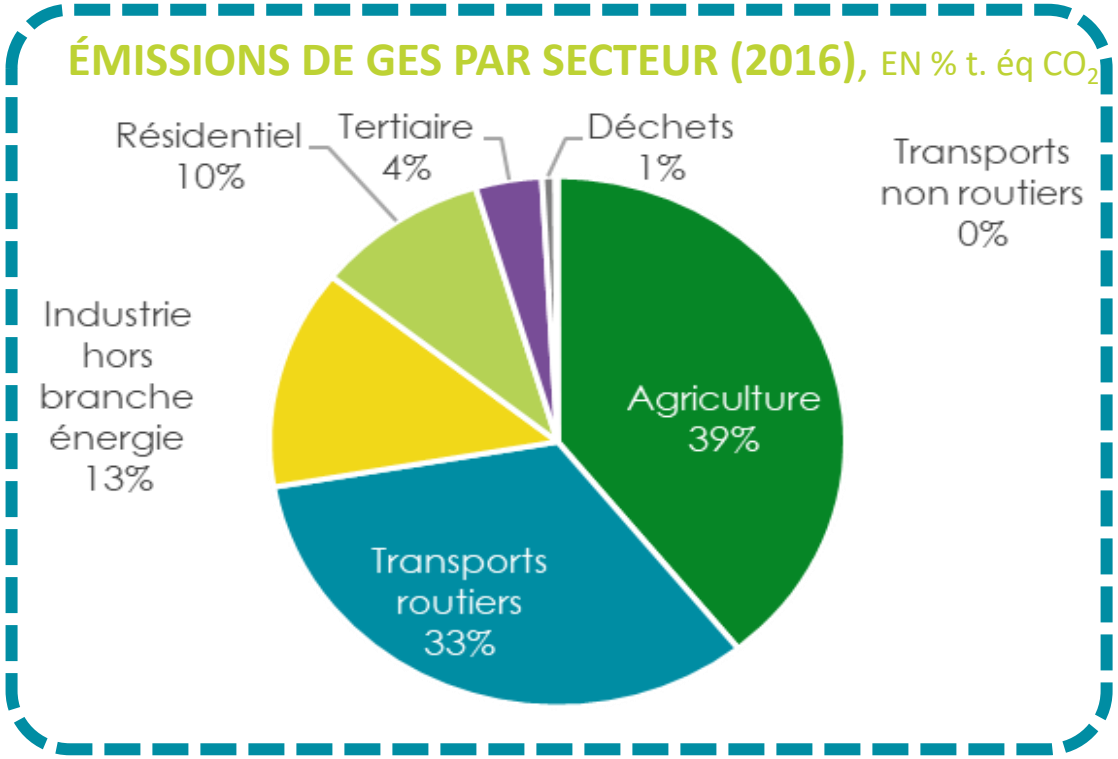

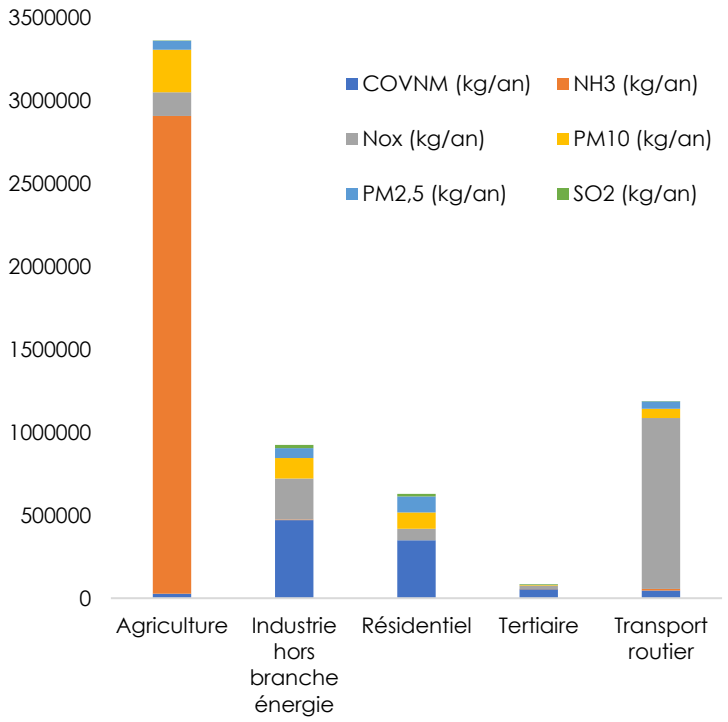

Sur le territoire du Pays Vallée de la Sarthe, les principaux polluants atmosphériques sont l'**Ammoniac** (NH3), les **oxydes d'Azotes** (Nox) et les **composés organiques Volatils non Méthanique** (COVNM).
Au total, le territoire a émis près de **6 200 tonnes de polluants atmosphériques en 2016.**

Les activités du territoire génèrent l'émission annuelle de 776 kTéq CO2 de GES, soit 10 Téq CO2 par habitant par an (Sarthe : 7,6 et région : 8,3 Téq CO2)

Le secteurs de l'industrie, agriculture et transports représentent 85% des émissions

Pays Vallée de la Sarthe

Plan Climat Air Energie Territorial
PCAET

CAPTATIONS DE CARBONE, EN 2016

Le changement d'usage des sols est majoritairement responsable de l'émission de

4,9 k. t. éq. CO_2/an

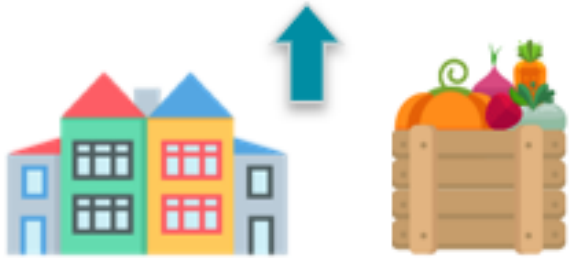

dont artificialisation
4,4 ktéqCO_2/an

dont défrichement des sols
0,5 ktéqCO_2/an

Les espaces naturels du Pays (forêts, haies, etc.) permettent chaque année de stocker près de

138,9 k. t. éq. CO_2/an

dont forêts
93,5
ktéqCO_2/an

dont produits bois
1,9 ktéqCO_2/an

dont sols cultivés
0,5 ktéqCO_2/an

dont haies
43 ktéqCO_2/an

Au total, **17,2% des émissions annuelles** de gaz à effet de serre du territoire sont captées par les sols et espaces naturels.

Plan Climat Air Energie Territorial
PCAET

Vers un territoire à énergie positive en 2050

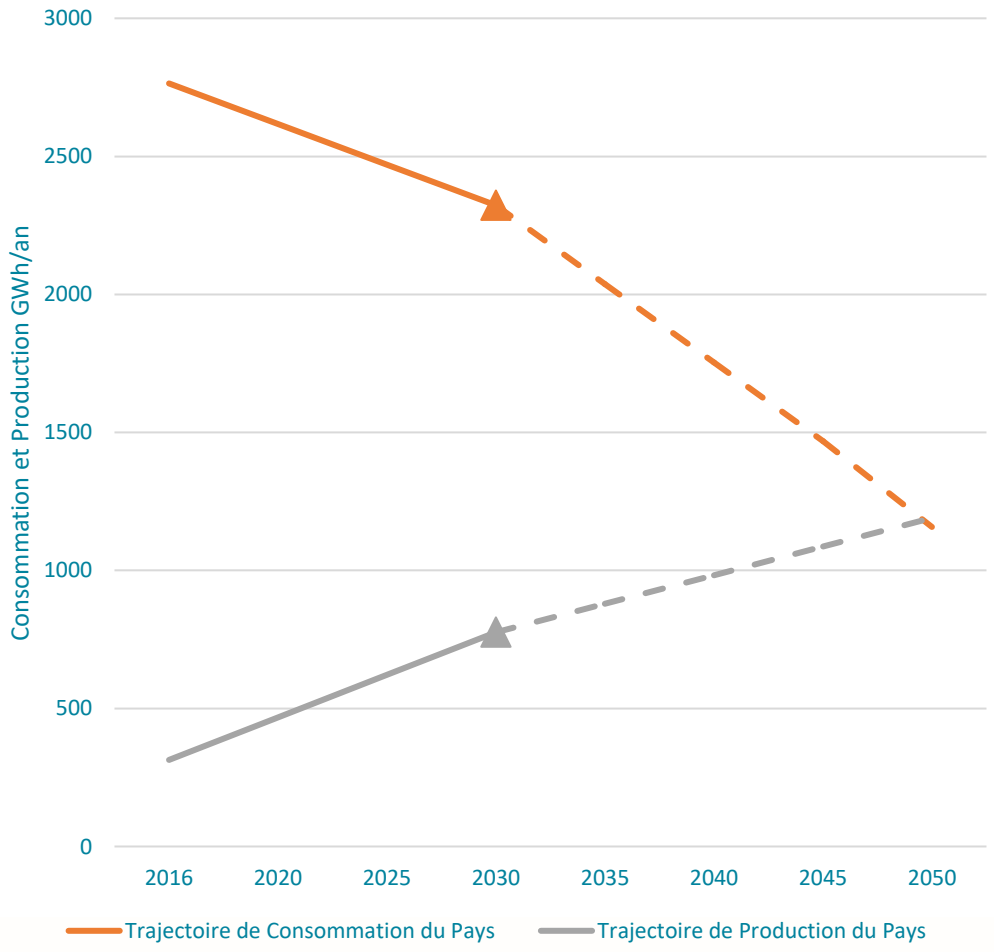

Nos objectifs quantitatifs à horizon 2030

-16% de consommation d'énergie entre 2016 et 2030 (Transport, résidentiel, industrie…)

+147% de production d'énergie renouvelable entre 2016 et 2030 (bois-énergie, méthanisation, éolien, solaire photovoltaïque…)

-15,2% d'émissions de gaz à effet de serre entre 2016 et 2030

+18% d'augmentation des capacités de stockage carbone entre 2016 et 2030

Pays Vallée de la Sarthe

Plan Climat Air Energie Territorial
PCAET

LES 8 AXES STRATEGIQUES – PAYS :

1 Communiquer et mobiliser

2 Se loger et habiter

3 Transporter et se déplacer

4 Produire et distribuer l'énergie

5 Préserver et valoriser notre capital naturel

6 Produire et se nourrir

7 Travailler et produire dans l'industrie et le tertiaire

8 S'adapter au changement climatique

Pays Vallée de la Sarthe

LES PLANS D'ACTIONS DES CDC :

LE PROGRAMME D'ACTION DE LA CC SABLE SUR SARTHE

1 COMMUNIQUER ET MOBILISER

1.1 : Sensibiliser et communiquer sur les enjeux du changement climatique et les solutions

2 SE LOGER ET HABITER

2.1 : Accompagner l'amélioration du parc bâti privé existant, notamment dans les centres anciens et pour la reconquête des logements vacants
2.2 : Favoriser les bonnes pratiques d'aménagement et de construction

3 TRANSPORTER ET SE DEPLACER

3.1 : Développer les modes de transports collectifs (covoiturage, transport en commun, autopartage)
3.2 : Développer les mobilités actives (marche, vélo)
3.3 : Favoriser le recours aux carburants alternatifs (biogaz, électricité, hydrogène)
3.4 : Développer la mobilité alternative des agents de la collectivité
3.5 : Expérimenter des solutions de mobilité alternative en entreprises

4 PRODUIRE ET DISTRIBUER L'ENERGIE

4.1 : Accompagner le développement de projets d'énergie renouvelable privés et citoyens (éolien, bois-énergie, géothermie, photovoltaïque, méthanisation)
4.2 : Développer la production d'énergie renouvelable sur le patrimoine de la collectivité

5 PRESERVER ET VALORISER NOTRE CAPITAL NATUREL

5.1 : Mettre en place des zones d'écopâturage
5.2 : Promouvoir un développement urbain moins consommateur de foncier et préservant la fonctionnalité écologique de la trame verte et bleue

6 PRODUIRE ET SE NOURRIR

6.1 : Veiller à l'exemplarité des cuisines collectives pour une alimentation locale et de qualité

7 TRAVAILLER ET PRODUIRE DANS L'INDUSTRIE ET LE TERTIAIRE

7.1 : Soutenir la performance énergétique de l'industrie et engager une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale
7.2 : Sensibiliser les commerçants et artisans à la réduction des déchets aux économies d'énergies
7.3 : Développer les principes de l'économie circulaire
7.4 : Assurer l'exemplarité énergétique et environnementale du patrimoine des collectivités.

8 S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

8.1 : Améliorer la gestion de la ressource en eau

LE PROGRAMME D'ACTION DE LA CC VAL DE SARTHE

1 COMMUNIQUER ET MOBILISER

1.1 : Sensibiliser et communiquer sur les enjeux du changement climatique et les solutions
1.2 : Animer un défi « Ecole à Energie Positive »
1.3 : Formaliser une démarche Eco-responsable

2 SE LOGER ET HABITER

2.1 : Accompagner l'amélioration du parc bâti privé
2.2 : Favoriser les bonnes pratiques d'aménagement, de construction et de rénovation

3 TRANSPORTER ET SE DEPLACER

3.1 : Développer les modes de transports collectifs (covoiturage, transport en commun, autopartage)
3.2 : Développer les mobilités actives
3.3 : Favoriser le recours aux carburants alternatifs (biogaz, électricité, hydrogène)
3.4 : Développer la mobilité alternative des agents de la collectivité
3.5 : Créer et animer des espaces de coworking

4 PRODUIRE ET DISTRIBUER L'ENERGIE

4.1 : Accompagner le développement de projets d'énergie renouvelable privés et citoyens (éolien, bois-énergie, géothermie, photovoltaïque, méthanisation)
4.2 : Développer les productions d'énergie renouvelable sur le patrimoine de la collectivité

5 PRESERVER ET VALORISER NOTRE CAPITAL NATUREL

5.1 Mettre en place des zones d'écopâturage

7 TRAVAILLER ET PRODUIRE DANS L'INDUSTRIE ET LE TERTIAIRE

7.1 : Développer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale
7.2 : Créer un magasin à l'envers
7.3 : Développer une stratégie d'achat responsable
7.4 : Assurer l'exemplarité énergétique et environnementale du patrimoine de la collectivité

8 S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

8.1 : Améliorer la gestion de la ressource en eau

LE PROGRAMME D'ACTION DE LOUE-BRULON-NOYEN

1 COMMUNIQUER ET MOBILISER

1.1 : Sensibiliser et communiquer sur les enjeux du changement climatique et les solutions
1.2 : Mettre en œuvre un Projet Artistique de Territoire questionnant la mobilité des habitants

2 SE LOGER ET HABITER

2.1 : Favoriser les bonnes pratiques d'aménagement et de construction

3 TRANSPORTER ET SE DEPLACER

3.1 : Développer les modes de transports collectifs (covoiturage, transport en commun, autopartage)
3.2 : Développer les mobilités actives
3.3 : Favoriser le recours aux carburants alternatifs (biogaz, électricité, hydrogène)
3.4 : Développer la mobilité alternative des agents de la collectivité
3.5 : Créer et animer des espaces de coworking

5 PRESERVER ET VALORISER NOTRE CAPITAL NATUREL

5.1 Mettre en place des zones d'écopâturage

4 PRODUIRE ET DISTRIBUER L'ENERGIE

4.1 : Accompagner le développement de projets d'énergie renouvelable privés et citoyens (éolien, bois-énergie, géothermie, photovoltaïque, méthanisation)

6 PRODUIRE ET SE NOURRIR

6.1 : Veiller à l'exemplarité des cuisines pour une alimentation locale et de qualité

7 TRAVAILLER ET PRODUIRE DANS L'INDUSTRIE ET LE TERTIAIRE

7.1 : Développer les principes de l'économie circulaire
7.2 : Créer un Club de Développement et accompagner les entreprises aux enjeux de l'énergie et de l'adaptation
7.3 : Assurer l'exemplarité du patrimoine de la collectivité

8 S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

8.1 : Améliorer la gestion de la ressource en eau

Pays Vallée de la Sarthe

Plan Climat Air Energie Territorial PCAET

LES 8 AXES STRATEGIQUES :

1

1. **Communiquer sur le PCAET** et ses enjeux
2. Assurer la **gouvernance et l'animation** du PCAET

2

1. Accompagner **la rénovation et la construction neuve performante** de l'habitat particulier
2. Accompagner les communes dans leur **démarche de revitalisation des centres bourgs**

3

1. Accompagner le **développement des mobilités alternatives**

4

1. Elaborer une **stratégie de développement des installations solaires** photovoltaïques et thermiques
2. Rédiger un **guide de bonnes pratiques** et soutenir le **développement des ENR** sur le territoire

5

1. **Développer la filière bois locale** grâce à l'élaboration et l'animation d'une **Charte Forestière**
2. **Planter des arbres**
3. Promouvoir un **développement urbain moins consommateur de foncier** et préservant la fonctionnalité écologique de la trame verte et bleue

6

1. Soutenir le développement des **circuits courts alimentaires** et engager un **Projet Agricole et Alimentaire de Territoire (PAAT)**

7

1. **Accompagner les collectivités et entreprises** dans leurs actions de **performance énergétique et environnementale**

8

1. **Travailler avec l'ensemble des acteurs de l'eau** afin de soutenir ou engager des stratégies de gestion durable de l'eau
2. Suivre les impacts observés des changements climatiques et **accompagner les collectivités dans leur adaptation.**

Projet Agricole et Alimentaire Territorial
Du PAT … au PAAT

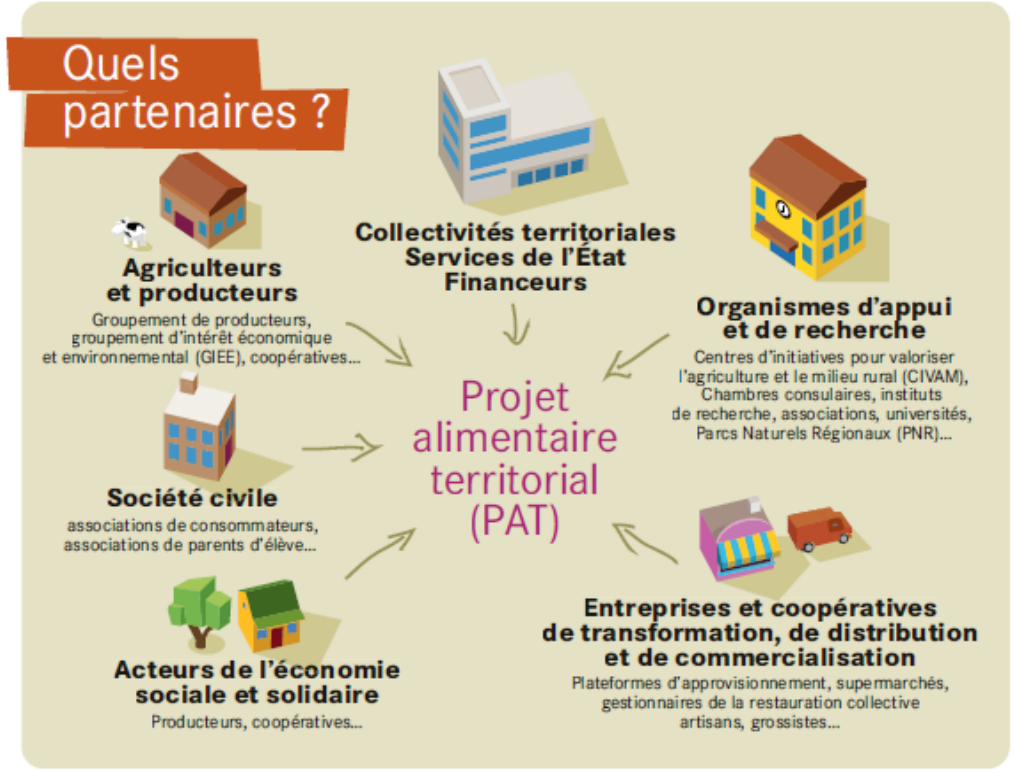

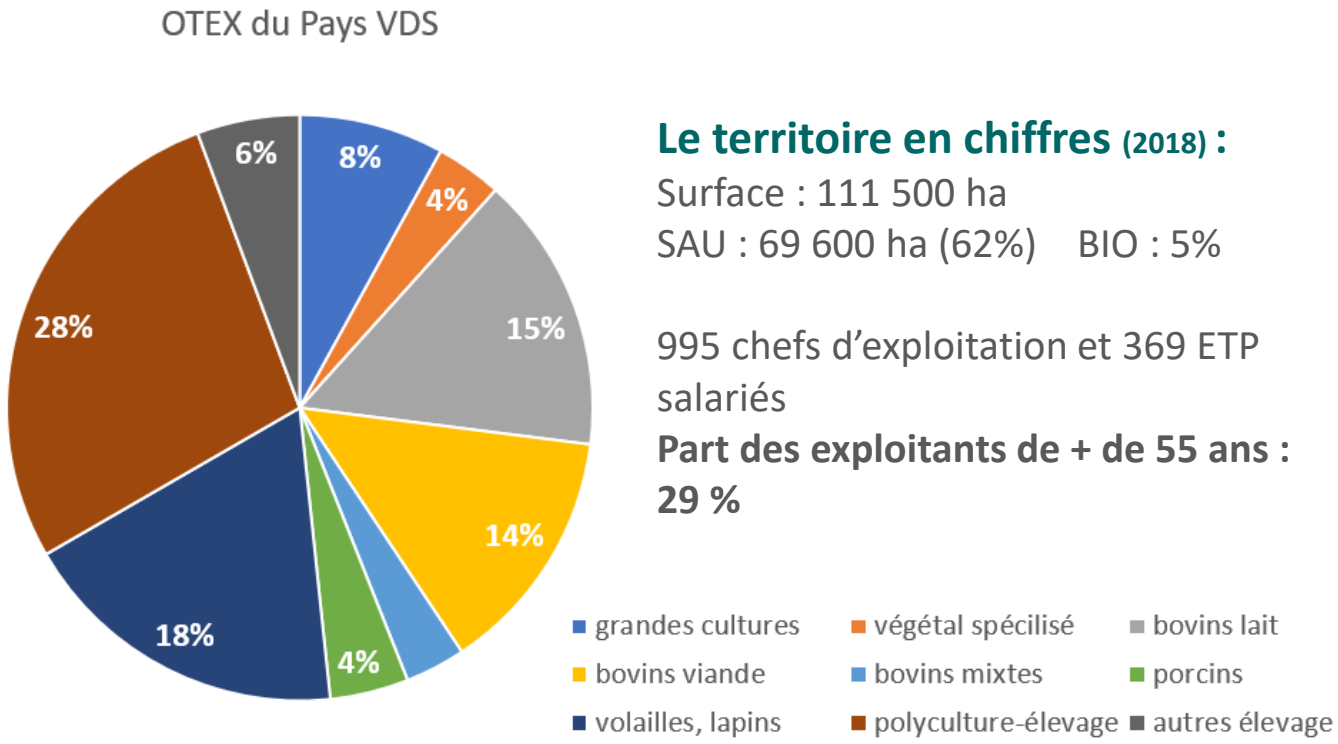

Le territoire en chiffres (2018) :

Surface : 111 500 ha

SAU : 69 600 ha (62%) BIO : 5%

995 chefs d'exploitation et 369 ETP salariés

Part des exploitants de + de 55 ans : 29 %

Orientations des productions agricoles :

- Prédominance des élevages de granivores mixtes + polyculture-élevage près de l'agglomération mancelle
- Nombreux labels de qualité : IGP des volailles de Loué, IGP Porc de Sarthe, IGP Boeuf du Maine, AOC Maine-Anjou
- Filières agro-alimentaires intégrées localement (usines d'aliments, abattoirs, ateliers de transfo, etc.)

La gouvernance du PAAT

Comité syndical du Pays

COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

- Pays Vallée de la Sarthe : Elu référent et chargée de mission PAAT
- Un technicien représentant des structures partenaires du PAAT : Chambre d'Agriculture, GAB 72, CIVAM AD 72, consultant en transition agricole et alimentaire

COTECH PAAT

- une technicienne référente PAAT par CdC

COTECH élargi

- deux élus référents PAAT par CdC
- un(e) représentant(e) de :
  - DRAAF
  - Chambres consulaires (CCI et CMA)
  - Département
  - CIAP
  - IAA (Bel et LDC)
  - Conseil de Développement
  - Association d'aide alimentaire
- Un agriculteur en vente directe

Instances de mise en pratique

Groupes de travail thématiques

Instance décisionnelle : valide les orientations stratégiques

Pays Vallée de la Sarthe

Comment mobiliser le territoire ?

Oct 2020 — *Pré-diagnostic territorial agri/alim + Réponse AAP PNA*

Fév 2021 — *Diagnostic initial (enquêtes et entretiens)*

Sep 2021 — *Co-construction du programme d'actions + mise en place des premières actions*

Sep 2022 — *Validation définitive du programme d'actions*

OUTILS :

Enquête en ligne :

1 300 réponses

Mai 2021
Lauréat AAP PNA
Labellisé PAT niveau 1

Sep 2021
Copil 1 : Présentation du diagnostic initial

Nov 2021
Réponse AAP DRAAF
Début formation des élus (jusqu'en mars 2022)

Avril 2022
Copil 2 : Présentation du programme d'actions

Printemps 2022
Concertation citoyenne (forums)

Oct 2022
Assises locales de l'alimentation

Contexte du PAAT du Pays Vallée de la Sarthe

Le système alimentaire actuel...

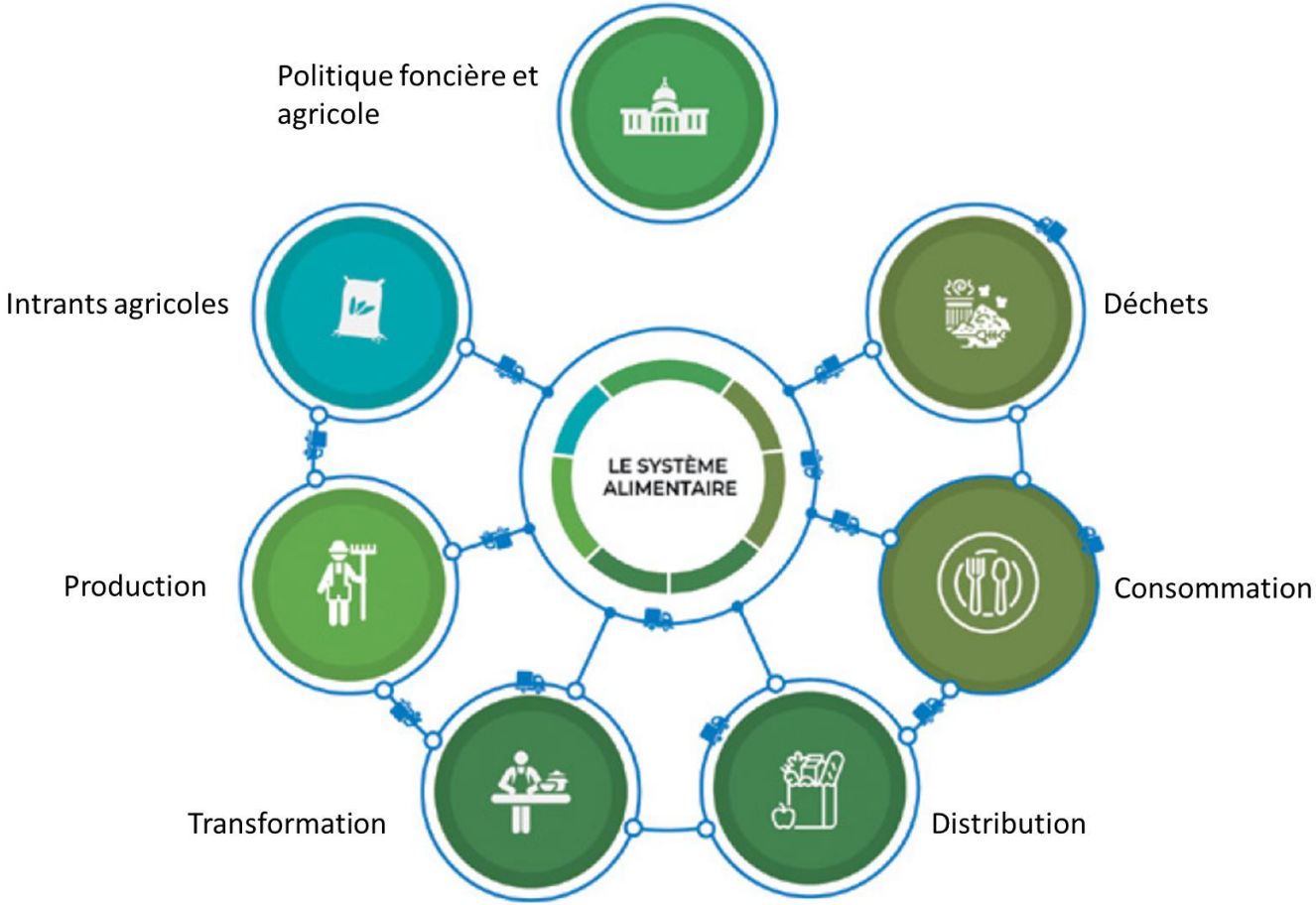

… et les menaces qui pèsent dessus :

- Changement climatique
- Effondrement de la biodiversité
- Epuisement des ressources énergétiques
- Dégradation et artificialisation des sols
- Instabilité économique et politique

OUTILS :

Formation sur « La résilience alimentaire » de 10h30 (3 sessions) suivies par 25 élus (des 3 CDC)

Contexte du PAAT du Pays Vallée de la Sarthe

« Vers la **résilience** du système alimentaire et une moindre dépendance aux énergies fossiles en Pays Vallée de la Sarthe »

« La capacité du système alimentaire local et de ses éléments constitutifs à garantir la **sécurité alimentaire** au cours du temps, malgré des perturbations variées et non prévues »

(Tendall DM. et al., 2015)

« Tous les habitants ont, à tout moment la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »

(Comité de la sécurité alimentaire mondiale, 2012)

Grands axes d'actions du PAAT

1. Installation et transmission des exploitations
2. Accompagnement aux changements des pratiques agricoles
3. Consolidation et création de filières territoriales nourricières et durables
4. Approvisionnement de la restauration collective
5. Sensibilisation et animation territoriale

Pays Vallée de la Sarthe

Les Assises de l'alimentation

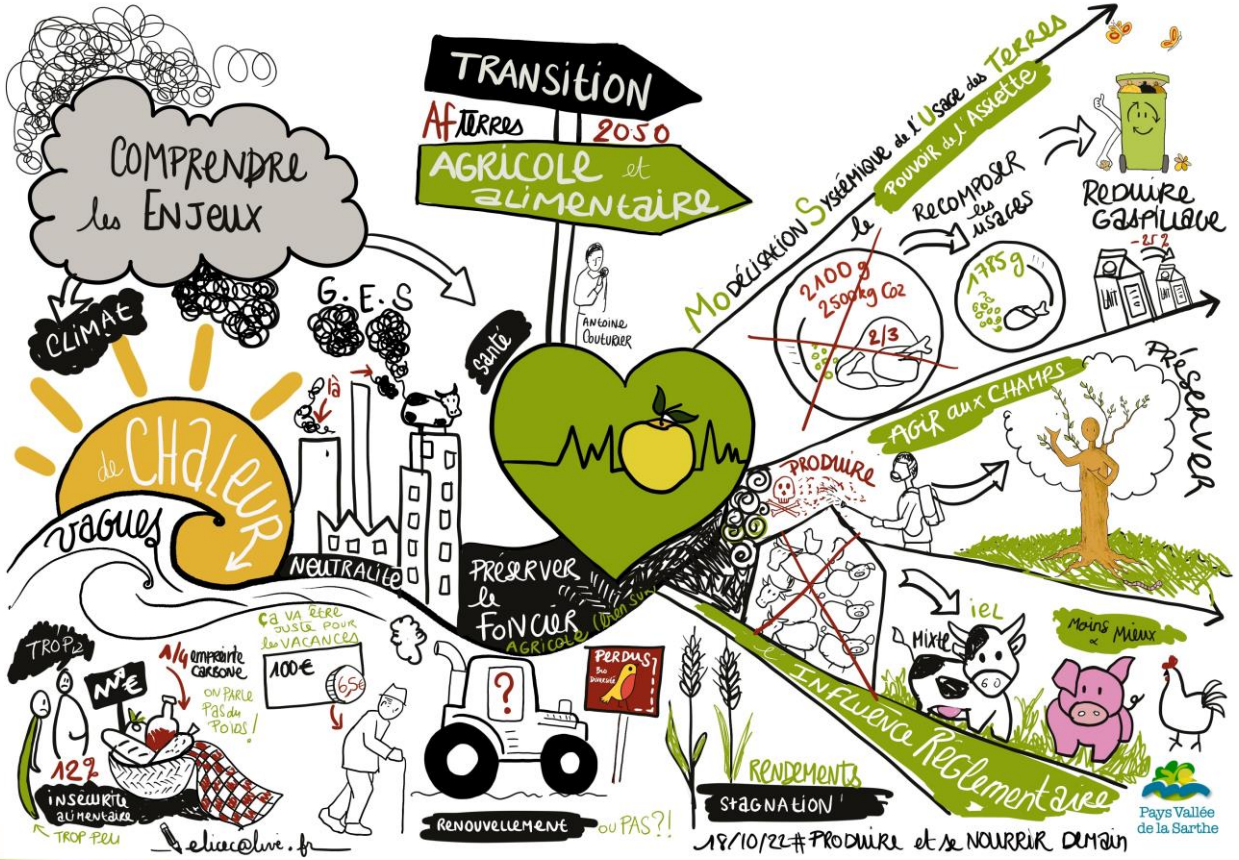

Forum citoyen

Diversité des profils de participants au forum

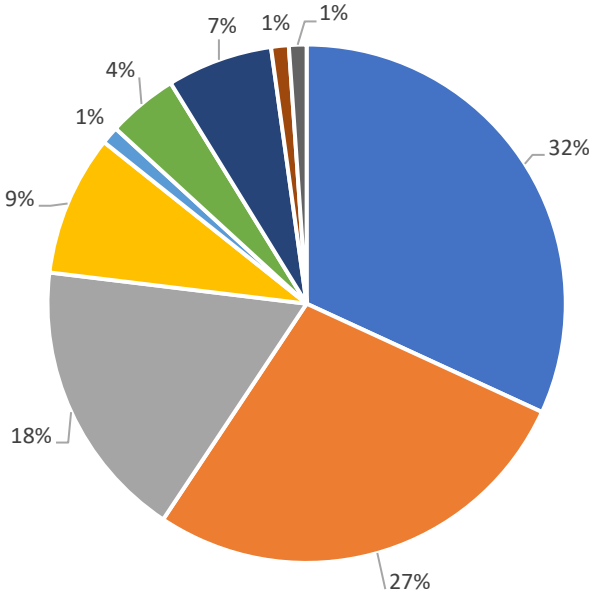

Vidéo FORUM PAAT

Plus de 100 participants et une diversité d'acteurs

Un bilan très positif

Un forum aux objectifs multiples et complémentaires … :

- Mobiliser les acteurs du territoire
- Enrichir le programme d'actions
- Faire émerger des groupes de travail

… Permettant une production riche :

16 fiches-actions produites par les participants ont enrichi le programme d'actions du PAAT et ont permis la création d'une nouvelle fiche-action sur la ressource en eau

Pays Vallée de la Sa

Programme d'actions du PAAT

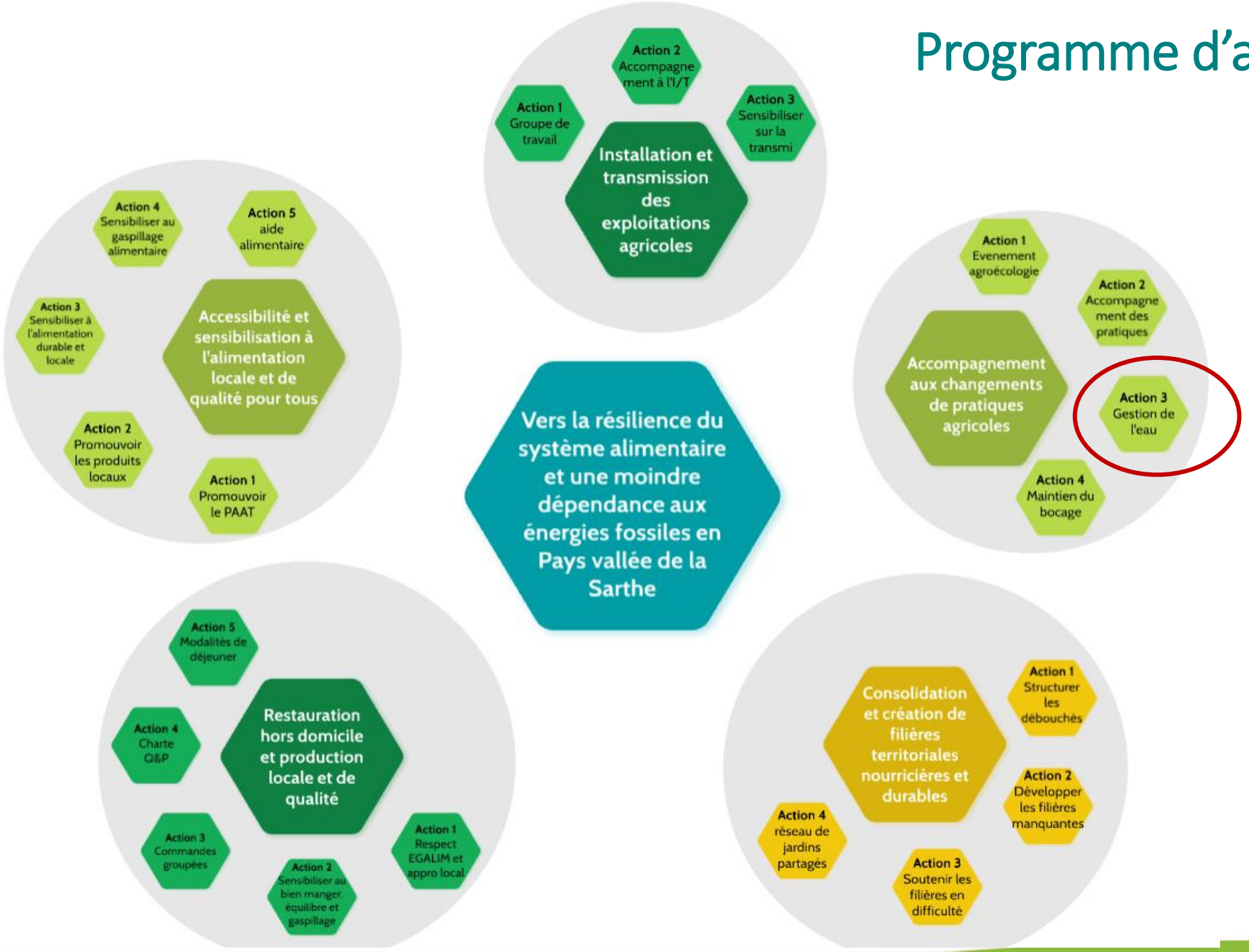

Axe 1 – Installation et transmission des exploitations agricoles

Action 1.1 : Créer un groupe de travail et d'échanges sur l'installation-transmission

Interconnaissance, échanges, faciliter l'accès au foncier, promouvoir l'agriculture du territoire

Action 1.2 : Accompagner les porteurs de projets agricoles et les agriculteurs dans leurs projets d'installation et/ou de transmission

Organisation de rencontres d'acteurs, suivi de projets

Action 1.3 : Sensibiliser les agriculteurs à l'importance d'anticiper la transmission

Veille territoriale, informations et temps d'échanges entre cédants

Amendement suite au forum :

- Fiche enrichie
- Fiche ajoutée

Axe 2 – Accompagnement aux changements de pratiques

Action 2.1 : Organiser un événement sur une thématique en lien avec l'agroécologie

Faire connaitre et valoriser les pratiques, sensibiliser

Action 2.2 : Accompagner les agriculteurs à tendre vers des pratiques plus économes et autonomes

Formation, groupes d'agriculteurs pilotes

Action 2.3 : Optimiser les usages de l'eau

Etat des lieux des usages, sensibilisation des acteurs

Action 2.4 : Maintenir, développer et valoriser le bocage

Structurer un marché carbone local

Axe 3 – Consolidation et création de filières territoriales nourricières et durables

Action 3.1 : Structurer les débouchés pour les produits locaux

Etat des lieux, scénarios du maillage territorial

Action 3.2 : Développer et structurer les filières manquantes sur le territoire

Filières équitables et locales, utilisation des outils existants

Action 3.3 : Soutenir les filières en difficultés sur le territoire

Filières viandes, diversité des débouchés

Action 3.4 : Structurer un réseau de jardins partagés

Etat des lieux, structuration des débouchés

Axe 4 – Restauration hors domicile et production locale et de qualité

arthe

Action 4.1 : Accompagner la restauration collective au respect de la loi EGALIM et à l'approvisionnement local

Formations des cui
renco

Action 4.2 : Sensibiliser les publics de la RHD aux notions de bien manger, équilibre et gaspillage alimentaire

sensibilisation

Action 4.5 : Développer de nouvelles modalités de déjeuner pour les actifs

Etat des lieux, structuration d'offres

Action 4.3 : Structurer des
l'échelle de plusieurs resta
créer un marché pour l
territoire et pour les nouvel
en émergence

Création de groupe d'achats

per la Charte Qualité
sur le territoire

Renouvellement, nouvelles adhésions, animation du réseau d'acteurs

Axe 5 – Accessibilité et sensibilisation à l'alimentation locale et de qualité pour tous

Action 5.1 : Promouvoir le PAAT sur le territoire

Création et diffusio
commun

Action 5.2 : Promouvoir les produits locaux sur le territoire

sseport pour manger
plateformes de vente

Action 5.5 : Accompagner le déploiement de l'aide alimentaire sur le territoire

Etat des lieux, échanges entre acteurs

Action 5.3 : Sensibilis
l'alimentation dura
qu'aux divers en
l'alimentation et l'agriculture

Activités de sensibilisation

ensibiliser les
le plus jeune âge à la
llage alimentaires et
des déchets

Activités de sensibilisation